

La
Semaine Religieuse
 DE
Québec

VOL. XVI

Québec, 26 décembre 1903

No 19

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V. A. HUARD

SOMMAIRE

Calendrier, 289. — Les Quarante-Heures de la semaine, 289. — Les difficultés ouvrières, 290. — Quel est le sens des bénédictions accordées par le Saint-Père, 291. — A propos de la méthode de Solesmes, 292. — Chronique diocésaine, 292. — Le Jubilé de Mgr Hamel, 294. — L'invasion des Vandales, 300. — Visites pastorales de Mgr Plessis, 302.

Calendrier

27	DIM.	b	DIM vacant. S. Jean , apôtre et évangéliste, 2 cl. avec oct. <i>Kyr.</i> 2 cl. II Vêp. de Noël; à cap. de S. Jean, mém. du suiv. et des oct. de S. Etienne et de S. Jean
28	Lundi	v	SS. Innocents, martyrs, 2 cl. avec octave.
29	Mardi	r	S. Thomas de Cantorbéry, évêque et martyr.
30	Mercredi	b	Du dimanche dans l'oct. de Noël, <i>semid. privil.</i>
31	Jeudi	b	S. Silvestre, pape et confesseur.
1	Vendredi	b	CIRCONCISION , 2 cl. (d'oblig.) II Vêp., mém. du suivant.
2	Samedi	r	Octave de S. Etienne.

Les Quarante-Heures de la semaine

27 décembre, Chapelle des Dominicaines du Séminaire. — 29, Couvent de Saint-Jean-Deschaillons. — 31, Monastère des Franciscaines de Québec. — 2 janvier, Couvent des Sœurs du Saint-Rosaire, à Beaupré.

Les difficultés ouvrières

Il est bien rarement arrivé, pensons-nous, que la population tout entière d'une ville, ait éprouvé une joie aussi vive que celle dont a vibré tout Québec, en apprenant, le 16 décembre, la reprise du travail dans toutes les manufactures de chaussures, fermées depuis plus d'un mois.

Le Tribunal d'arbitrage établi sous l'inspiration de Monseigneur l'Archevêque a donc, une fois encore, sauvé les intérêts industriels de notre ville. Aussi c'est à juste titre que les journaux se sont faits les interprètes de la population pour célébrer le bienfait de cette institution. Espérons que l'on ne manquera plus, dans l'avenir, de recourir promptement à ce moyen si facile de régler toutes les difficultés qui pourraient encore se présenter.

Dans la circonstance présente, il était à craindre que ce Tribunal fût empêché de fonctionner davantage, à cause d'une grave difficulté qui était survenue entre les personnes qui le constituent. Par bonheur, à la vue de la pénible situation où se trouvait une grande partie de la classe ouvrière et des maux qui pouvaient s'ensuivre, messieurs les arbitres ont mis fin à leur différend avec une louable abnégation : les offensés acceptant généreusement les explications et les excuses données avec une non moindre générosité. Aussi, il convient de signaler avec éloge et gratitude le dévouement de ces messieurs et le service qu'il ont par là rendu au bon ordre et à la prospérité de la ville.

MM. les arbitres, ayant fait preuve d'une telle sagesse, n'ont eu que plus d'autorité pour exiger des patrons et des ouvriers la reprise immédiate du travail, avant que le Tribunal consentît à entendre les plaintes que les uns et les autres avaient à présenter. En effet, comme l'a très bien indiqué M. le président des arbitres, c'est là pour ainsi dire le point capital de la sentence arbitrale rendue en 1901 par Mgr l'Archevêque, et le moyen absolument efficace d'empêcher ces désastreuses suspensions de travail : quelles que soient les difficultés qui se présentent, ni les patrons ne doivent fermer les ateliers, ni les ouvriers ne doivent cesser d'y travailler, en attendant que soient jugées par le Tribunal les questions en litige.

Grâces à Dieu, et les manufacturiers et les ouvriers se sont engagés séance tenante à se rendre à la proposition du Tribunal et à reprendre immédiatement le travail. Nous félicitons et remercions les uns et les autres du bon esprit qu'ils ont témoigné en cette circonstance.

Fasse le Ciel que nous ne revoyons plus jamais ces jours pénibles où les cœurs ne battent plus à l'unisson, où tant de familles se voient en un instant menacées de cruelles privations, et où l'on se demande si les intérêts les plus chers de la ville ne vont pas recevoir un coup mortel.

Patrons et ouvriers, tous sont de très braves gens, nous le savons. Pourquoi ne formeraient-ils pas de plus en plus, dans chaque manufacture, comme de grandes familles où la concorde maintient les bons rapports, où les différends ne sont jamais que de surface, et où par des concessions mutuelles tous s'efforcent de conserver la paix et l'harmonie ?

La charité chrétienne suffit pour assurer ces résultats heureux.

Quel est le sens des bénédictions accordées par le Saint-Père

Le 7 décembre, l'*Osservatore Romano* a publié le communiqué suivant :

Nous avons vu en quelques journaux italiens ou étrangers qu'à des bénédictions obtenues du Saint-Père pour eux-mêmes ou pour d'autres par ceux qui ont eu l'avantage d'approcher son auguste personne, on a attribué une signification d'approbation ou d'encouragement de la ligne de conduite politique ou littéraire de ceux pour lesquels la bénédiction fut demandée.

Nous croyons opportun pour ce motif de rappeler à nos lecteurs que de telles bénédictions ne sont qu'une simple attestation de la bienveillance du Saint-Père pour tous ses fils, auxquels il ne peut manquer de souhaiter le bien qui convient davantage à leur prospérité spirituelle et temporelle.

Par suite elles ne doivent pas être interprétées comme des actes d'approbation ni des personnes ni des œuvres, dans les cas où celles-ci ou celles-là ne seraient pas en parfaite conformité avec les règles de conduite établies par le Saint-Siège.

A propos de la méthode de Solesmes

En termes catégoriques, la *Semaine religieuse* de Châlons s'élève contre une information, non confirmée du reste, du *Tablet*, journal catholique de Londres, affirmant que le Souverain Pontife allait imposer la méthode de plain-chant des Bénédictins de Solesmes dans toutes les églises du monde catholique. Le journal londonien assurait que Pie X avait félicité Mgr Bourne, le nouvel archevêque de Westminster, de ce que le chant de Solesmes avait été adopté dans sa cathédrale ; et le Pape aurait ajouté : « C'est mon désir que cette méthode soit adoptée universellement, car c'est le vrai chant de l'Eglise. » La *Semaine religieuse* de Châlons croit cette nouvelle inexacte, et, du reste, peu vraisemblable. Elle en donne une raison assez curieuse : « Puisqu'il s'agit de Pie X, déclare notre confrère, nous pouvons bien dire que nous avons entendu le chant de son ancienne et ravissante église de Saint-Marc. Certes, on sent qu'un homme de Dieu est passé là, et qu'il y a ordonné toutes choses, celle du culte en particulier, en maître et en évêque. Or, quel est le chant pratiqué dans la cathédrale de Venise ? Tout bonnement, celui de nos cathédrales de France, nous voulons dire les cathédrales où le chœur ne s'est pas inféodé à la méthode de Dom Pothier ».

L'argument apporté contre l'information du *Tablet* nous paraît décisif. Et l'on peut ajouter que, quels que soient les mérites ou les défauts de la méthode bénédictine, une raison empêchera toujours qu'elle soit adoptée universellement. Le plain-chant de Solesmes réclame, pour être bien interprété, des artistes. Et les artistes sont plutôt rares.

(*Semaine religieuse* de Paris, 28 nov.)

Chronique diocésaine

— Vendredi, le 18 décembre, dans la chapelle intérieure de l'Archevêché, ont reçu le TONSURE :

MM. Pierre-A. Pineau, du *Vicariat apostolique de Saint-Georges (T.-N.)* ; Owen Bennett, du *diocèse de Marquette*,

E.-U. ; Charlie-S. McLoughlin, du *diocèse de Saint-Jean, N.-B.* ; Eugène Miller, du *diocèse de Québec* ; Fr. Hyacinthe, Fr. Raymond, de l'Ordre des Frères Mineurs ; Georges Marr, de la Congrégation de Sainte-Croix.

Same-li, 19 décembre, à la Basilique, S. G. Mgr l'Archevêque a conféré les ORDRES-MINEURS à : Fr. Joachim, Fr. Antoine-Marie, de l'Ordre des Frères Mineurs ; Georges Marr, de la Congrégation de Sainte-Croix ;

Le SOUS-DIACONAT à : MM. Honorius Deschènes, du *diocèse de Québec* ; Wilfrid Caron, du *diocèse de Québec* ; John Myent, du *diocèse d'Antigonish* ;

La PRÊTRISE à : MM. William Finn, du *diocèse de Havre-de-Grace* ; Alphonse Leclerc, du *diocèse de Providence, E.-U.* Théodule Nadeau, du *diocèse de Chatham*.

— Le dimanche 20 décembre, Sa Grandeur a ordonné sous-diacre M. Georges Marr, de la Congrégation de Sainte-Croix, et promu au Diaconat ceux ordonnés sous-diacres la veille.

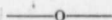
— Le 15 décembre, M. l'abbé F.-X. Faguy, curé de la Basilique de Québec, présidait une cérémonie de profession chez les Sœurs de la Charité, et faisait aussi le sermon de circonstance.

Les Sœurs Rose-Anna Legendre, dite Saint-Jean-Joseph de la Croix, de Lotbinière, et Bernadette Desrochers, dite Sainte-Marie-Séraphine, de Saint-Alphonse de Thetford, émettaient les premiers vœux ; et Sœur Georgianna Pageau, dite Saint-Léonidas, de Notre-Dame de Lévis, prononçait les vœux pépétuels.

— Dimanche dernier, ainsi que nous l'annonçons il y a huit jours, les noces d'or de Mgr Hamel ont été célébrées au Patronage Saint-Vincent de Paul. La fête a été très touchante, et nous soupçonnons que le vénérable jubilaire a éprouvé là plus d'émotions qu'en aucune autre occasion de ce qui a été pour lui la grande semaine. Des diverses sections de l'Œuvre, on lui a présenté de jolies adresses, auxquelles il a laissé son cœur répondre. Car on peut dire que l'institution du Patronage a été, depuis si longtemps, l'objet de ses plus vives sollicitudes.

— Notre revue étant imprimée dès le jeudi, nous ne pouvons rien dire de la manière dont on a célébré la fête de Noël dans nos diverses églises. C'est en tout cas la plus impressionnante

de nos belles fêtes religieuses, et il n'est personne qui ce jour-là se puisse défendre d'émotion à la pensée du divin Enfant de Bethléem.



Il paraît nécessaire de rappeler qu'au moment où la *Semaine religieuse* faisait l'éloge de M. Roosevelt, président des Etats-Unis, voilà plus d'un an, elle ignorait, comme tout le monde d'ailleurs dans la province de Québec, qu'il fût membre de la franc-maçonnerie.



Le Jubilé de Mgr Hamel.



ADRESSE DU CLERGÉ

A Monseigneur Thomas-Etienne Hamel, vicaire général, protonotaire apostolique, ancien supérieur du Séminaire de Québec, et recteur émérite de l'Université Laval, etc., etc.

Monseigneur,

C'est un grand et précieux privilège pour nous de pouvoir célébrer ici, à une année de distance, deux fêtes jubilaires qui se complètent si admirablement.

Encore sous le charme de ces solennités brillantes qui nous fournirent l'occasion de redire publiquement, au jour inoubliable de ses noces d'or, la gloire et les bienfaits de l'Université Laval, il nous est également bien doux, en ce cinquantième anniversaire de votre ordination, de venir honorer en votre personne, avec toute la tendresse filiale dont nous sommes capables, avant tout un des membres les plus vénérés de notre cher Séminaire, mais aussi le dernier et très illustre survivant de cette génération de saints prêtres qui se sont consacrés, dès l'origine, à l'œuvre de la création de l'Université, et qui ont le plus travaillé à sa croissante prospérité pendant cette période demi séculaire.

Oui, Monseigneur, vous êtes bien la vraie personnification de cette phalange d'élite qui remplit le passé de son nom, de même que vous demeurez dans le présent le modèle et le soutien de vos dignes collaborateurs, qui sont tous vos enfants, et qui s'efforcent de marcher sur vos traces.

Elève de cette antique maison que vous n'avez jamais quittée et qui nous reçoit aujourd'hui avec tant de cordialité, vous ne vous êtes pas contenté, Monseigneur, d'en être, dès votre jeunesse, l'ornement et l'honneur, vous avez voulu identifier avec sa vie votre vie toute entière. Et c'est nous, alors heureux étudiants du Petit Séminaire, qui avons eu les prémices de vos nobles travaux. Comment oublier des années bénies, où, de concert avec vos confrères de l'Ecole des Carmes, vous nous rendiez participants des riches connaissances que vous y aviez acquises ou perfectionnées, dans les sciences, les lettres et les arts, vous efforçant de donner au travail un regain d'activité, aux études plus de force, au langage, une forme meilleure, aux manières et à la tenue, plus de distinction, à la piété, un attrait de plus en plus séduisant.

Ces souvenirs nous sont d'autant plus chers que c'est à partir de cette époque, et grâce à votre influence, que sont revenus plus étroits les liens qui unissent maintenant les membres de cette communauté, dans laquelle vous avez fait succéder à une sorte de crainte révérentielle pour les supérieurs ces relations plus intimes qui augmentent le respect en y ajoutant l'ouverture des cœurs, l'abandon, la fidélité, la confiance et l'amour.

Dès lors aussi, intimement pénétré de la haute idée que vous vous étiez faite du prêtre de séminaire, vous avez donné la pleine mesure d'un désintéressement sans égal, d'une soumission parfaite aux ordres et jusqu'aux moindres désirs de l'autorité dans l'acceptation de tous les emplois, et dans cette religieuse observance de la règle, des constitutions et des traditions : merveilleux ensemble qui se résume dans cette parole de l'Écriture qui fut toujours votre devise : *Fili, tene disciplinam ; ne dimittas eam quia ipsa est vita tua.* C'est ce principe qui a fait votre force dans tous les postes les plus difficiles comme les plus élevés par lesquels vous avez passé, et spécialement chaque fois que d'unanimes suffrages vous appelaient à devenir le chef et le père de cette grande famille à laquelle vous pouviez commander avec d'autant plus d'empire qu'elle vous entourait d'une plus affectueuse vénération.

Monseigneur, le prêtre dévoué qui se dépensait si généreusement pour l'œuvre du Séminaire devait trouver dans son large cœur une place de choix pour une autre œuvre qui en a été le

majestueux couronnement. Il était écrit en effet dans les desseins de la Providence que l'ami respectueux et fidèle du fondateur de l'Université Laval, celui qui l'avait accompagné à Londres et à Rome lorsqu'il en jetait les bases solides et puissantes, celui qui avait été le confident de ses grandes pensées et de ses projets, resterait pendant au delà de cinquante ans l'âme dirigeante de cette noble institution.

Comme professeur, vous êtes allé vous asseoir, Monseigneur, dans ses chaires les plus importantes que vous savez occuper encore avec honneur, malgré le poids des ans ; son pensionnat vous vit pendant longtemps conduire avec fermeté et douceur cette jeunesse qui vous était si attachée ; secrétaire de l'Université, vous lui avez consacré vos veilles et vos labeurs ; membre de son Conseil et vice-recteur, vous l'avez éclairée de vos lumières et soutenue par votre prudence ; recteur enfin, vous avez présidé avec une incomparable sagesse à ses hautes destinées, vous avez su, lutteur intrépide, défendre son existence et ses droits sacrés, et c'est grâce à cette sollicitude, que partagèrent vos illustres devanciers, comme le font encore vos dignes successeurs à ce poste éminent, que notre chère Université de Québec a été et demeure non plus seulement la gloire de notre ville, mais encore la gloire de la religion et de la patrie.

Cependant, Monseigneur, nous sentons qu'en cette fête qui est avant tout la fête de votre jubilé sacerdotal, il est une louange qu'il nous faut ajouter à ces premières expressions de nos hommages : car elle les surpasse toutes en valeur et en beauté : c'est la louange que réclame avec tant de justice votre titre d'apôtre et de bienfaiteur des pauvres. Elle tombe pour vous en ce beau jour des lèvres mêmes de notre auguste pontife Pie X, glorieusement régnant, lorsqu'il affirme dans sa première encyclique « que si les ecclésiastiques qui s'occupent d'études et de sciences sont dignes d'éloges, ceux-là ont des préférences qui se vouent plus particulièrement au bien des âmes dans l'exercice des divers ministères qui siéent au prêtre animé de zèle pour l'honneur divin. »

Cette double couronne, vous vous êtes efforcé de la mériter pendant toute votre carrière, et nous venons en ce touchant anniversaire la déposer respectueusement sur votre front vénéré.

Oui, vous avez aimé passionnément les âmes et par suite toutes les œuvres qui sont destinées à leur sauvegarde et à leur sanctification. C'est dans cette maison même que cet amour a cherché et trouvé sa plus habituelle satisfaction, mais jamais vous ne vous êtes refusé aux autres enfants de Dieu. Ce sont pourtant les humbles qui semblent avoir eu vos préférences. La cloche matinale de la Basilique appelle, depuis de nombreuses années, près de l'autel, des centaines de fervents laïques et de pieuses servantes qui vous doivent la consolation d'offrir au Seigneur les premières heures de leurs laborieuses journées ; votre tribunal leur est ouvert comme à la classe la plus élevée qui recherche votre direction ; vous vous faites tout à tous pour les gagner ou les conserver tous à Jésus-Christ.

Toutefois le plus beau théâtre de votre zèle et de votre charité, il est à quelques pas d'ici, à un endroit où les mains habiles et dévouées des filles de Saint-Vincent de Paul ont fait surgir de si magnifiques constructions, pour y abriter les déshérités de la fortune. Vous fûtes leur précurseur, et si l'on fouillait ces fondations on y trouverait les sueurs fécondes, le sang et le cœur du prêtre et de l'apôtre qui, un jour, de concert avec les émules d'Ozanam, étonna Québec par des prodiges de bienfaisance et d'inépuisable charité. Ils s'en souviennent avec larmes ces milliers d'orphelins du Patronage que vous alliez alors chercher dans la rue, que vous avez recueillis et nourris en vous faisant mendiant pour eux, mais que vous avez surtout instruits, éclairés, évangélisés et sauvés.

Toutes ces âmes reconnaissantes se groupent comme nous en ce moment auprès de vous, Monseigneur, pour vous bénir de plus en plus, pour vous féliciter de toutes les hautes distinctions qui ont couronné votre vie d'abnégation et vos mérites éminents, pour remercier le ciel de toutes les faveurs dont vous avez été comblé, et le supplier enfin de vous conserver longtemps encore à tous ceux qui vous aiment, et en particulier à ce Séminaire, à l'Université, à notre ville et au diocèse tout entier.

Et maintenant, Monseigneur, permettez aux organisateurs de cette démonstration filiale du clergé de venir, au nom de tous, vous offrir un humble souvenir de cette mémorable

journée. Ce cadeau symbolique, vous l'avez rendu vous-même à jamais précieux puisque c'est ce calice qui était entre vos mains vénérables ce matin pour l'oblation du saint Sacrifice.

Vous nous feriez, Monseigneur, un indicible plaisir en nous assurant que vous voudrez bien vous en servir toujours désormais ; et nous ferons des vœux pour que le Sang divin que vous y consacrerez chaque jour devienne de plus en plus une source de bénédictions pour tout ce qui vous est cher et pour cette Maison que vous aimez, et qu'il soit pour vous-même le principe d'une longue et heureuse vieillesse et un gage de glorieuse immortalité.

ALLOCUTION PRONONCÉE PAR MGR MATHIEU,
SUPÉRIEUR DU SÉMINAIRE, A LA SOIRÉE MUSICALE
DU 15 DÉCEMBRE

Le programme que vous avez entre les mains annonce un discours, et les circonstances exigent que ce soit moi qui le fasse.

Vous n'êtes pas venus ici ce soir pour écouter des discours, mais pour entendre de la belle musique exécutée par nos meilleurs artistes de la ville. Je comprends donc la nécessité d'être bref, nécessité qui s'impose d'autant plus qu'elle est formellement voulue par notre vénéré jubilaire ; et aujourd'hui, comme toujours du reste, nous ne désirons qu'une chose : lui être agréables.

Mgr Hamel n'aime pas les compliments. Si vous lui dites qu'il a bien mérité de Dieu par une vie toute de sacrifice et de dévouement, que tous ceux qui le connaissent l'admirent et le respectent, qu'il n'est pas un prêtre dans l'archidiocèse plus universellement aimé que lui et plus digne de l'affection de tous, il voit en tout cela des exagérations.

Si vous lui dites qu'il s'est toujours donné sans réserve, qu'il s'est donné quand il en coûtait avec la même joie qu'aux heures faciles, qu'il s'est donné pour le seul plaisir de rendre les autres heureux, il pense au bonheur qu'il a goûté en se sacrifiant ainsi, il trouve qu'il n'a pas mérité et il est tenté de nous dire :

On est bien moins heureux, quand on a l'âme bonne,
Du bonheur qu'on reçoit que du bonheur qu'on donne.

Si vous lui parlez des œuvres qu'il a faites, des travaux qu'il s'est imposés, si vous lui dites que personne n'a eu plus que lui l'amour religieux du pauvre et du petit, que personne n'a connu mieux que lui la vie qui se verse goutte à goutte pour ceux qui souffrent, que personne mieux que lui n'a su faire comprendre de quel amour les pauvres peuvent être aimés par ceux dont la tendresse humaine s'illumine des clartés évangéliques et se réchauffe de l'amour du Christ ; si vous lui dites surtout que, pour tous ses confrères du Séminaire, il a toujours été « *sollicitudine pater, charitate frater, humilitate servus* », leur père par la tendresse, leur frère par la charité, leur serviteur par l'humilité ; si vous lui dites tout cela, il est surpris ; il oublie que son âme est une maison transparente où l'on a pu regarder, et il affirme que nous avons mal vu ; nous sommes forcés de lui répondre que nos yeux sont excellents, qu'ils peuvent tout au plus être accusés de myopie.

Dieu n'a pas attendu l'autre vie pour commencer à payer de retour son prêtre dévoué et fidèle. Le respect que partout l'on témoigne à Mgr Hamel, la vénération dont il est entouré, sont déjà une belle récompense ; et ceci même facilite grandement l'organisation de fêtes célébrées en son honneur. Tous, prêtres et laïques, ont à cœur de donner à ce vieillard des preuves de leur filiale affection. C'est ce qui explique les beaux souvenirs de fête que Mgr Hamel a reçus aujourd'hui, la présence parmi nous, si hautement appréciée, de plusieurs évêques, le concours d'un si nombreux clergé, et l'aide si efficace d'excellents artistes de Québec dont l'habileté n'a d'égal que leur dévouement à notre maison.

Cette après-midi, à la chapelle, durant le chant du *Te Deum*, je me disais : Lorsque, dans nos bonnes familles, il y a cinquante ans qu'un père et une mère vivent d'amour et de sacrifices au même foyer, les enfants et les petits-enfants se rassemblent et refont sur le soir radieux des noces nouvelles où les cœurs éprouvés n'ont plus l'alarme des commencements. Mais quand c'est un prêtre qui a vieilli ainsi dans l'apostolat d'un demi-siècle, qui a mené, durant cinquante ans, cette vie isolée, austère, laborieuse qui doit être la nôtre, il me semble que non seulement les

âmes qu'il a dirigées, sanctifiées, viennent avec plaisir lui faire, comme on le voit aujourd'hui, une filiale couronne, une glorieuse escorte, un triomphe de reconnaissance, mais que toutes celles qu'il a conduites, pendant ces longs jours, aux célestes demeures, toutes celles qu'il a aidées à monter au ciel, descendent à son appel et mettent pour le fêter dans toute l'atmosphère le parfum si doux des vieux souvenirs,

Et parmi ces âmes, il y a surtout celles de tous ces prêtres du Séminaire que Mgr Hamel a connus, qui l'ont aimé, et qui dorment aujourd'hui leur dernier sommeil près des restes de notre glorieux fondateur. Cette après-midi, nous le sentions, ces âmes priaient avec nous; elles demandaient à Dieu avec nous de protéger les jours de notre vénéré jubilaire, de les bénir, de prolonger longtemps encore, pour l'édification de tous, le spectacle de cette vieillesse à laquelle s'applique si bien le mot des Ecritures: *Corona dignitatis senectus.*

Puissent ces prières être exaucées! Puisse Mgr Hamel garder de longues années encore cette verte vieillesse, ou plutôt cette éternelle jeunesse d'un cœur toujours chaud de l'amour de Dieu et de ses frères!

L'invasion des vandales

PERQUISITIONS CHEZ LES PETITES-SŒURS GARDES-MALADES LE SAC D'UN COUVENT (1)

Faut-il rire? Faut-il s'indigner? Les scènes que je vais raconter sont-elles plus grotesques qu'odieuses? Question bien difficile à trancher, car les perquisitions opérées ce matin chez les Petites-Sœurs de l'Assomption, gardes-malades des pauvres, rue Violet, furent à la fois si odieuses et si grotesques que je ne sais laquelle de ces deux épithètes employer de préférence.

(1) Nous avons déjà parlé de ces religieuses qui vont soigner les malades dans les familles pauvres seulement, sans vouloir accepter aucune rémunération. Nous avons dit aussi qu'elles n'ont jamais voulu s'occuper en quoi que ce soit ni des lois faites contre les Congrégations, ni des condamnations déjà prononcées contre elles, mais qu'elles poursuivent leur œuvre malgré tout. L'un des ennuis qu'éprouvent les persécuteurs à leur sujet, c'est qu'ils n'ont pu encore connaître les noms de famille de ces religieuses, ce qui serait probablement nécessaire pour les condamner individuellement à la prison. L'extrait de la *Croix* que l'on va lire, raconte une tentative faite dernièrement, et vainement, pour tâcher de trouver ces noms de famille. — Comme tous ces procédés-là nous paraissent, en Amérique, étranges, grotesques et odieux! *Sem. rel. de Québec.*

Il était 8 heures du matin lorsque M. Hamard, chef de la Sûreté, et MM. Martin, Berthelot, Roy, commissaires aux délégations judiciaires, agissant en vertu d'une Commission rogatoire de M. André, escortés d'une centaine de policiers, se sont précipités comme une bande d'anarchistes dans la cour du couvent.

Avant que les Petites-Sœurs, stupéfaites, aient pu faire entendre une protestation, réclamer une explication, les envahisseurs débordaient dans les vestibules, les escaliers, la loge, les parloirs, les cellules, les dortoirs, le réfectoire, enfin prenaient, sans crier gare, sans prononcer un mot d'excuse ou de politesse élémentaire envers ces nobles femmes, possession de toutes les pièces de la maison.

C'est alors seulement que MM. les commissaires s'avisèrent de demander la Supérieure :

— Elle est à Rome, leur fut-il répondu.

— Qui la remplace ?

— Personne. On ne pourrait pas remplacer notre Mère.

— Mais enfin, quelle est la Sœur qui commande ici, qui gouverne la maison ?

— Nous sommes en République.

Cette déclaration est soulignée d'un charmant sourire.

Au fur et à mesure que les inquisiteurs rencontrent une religieuse, ils la somment de décliner ses noms et prénoms. Et la Petite-Sœur de répondre fort courtoisement : Sœur Madeleine, ou Sœur Julie, ou Sœur Marthe.

— Mais c'est votre nom de famille que nous voulons connaître ?

La Petite-Sœur esquisse un geste qui peut signifier tout ce qu'on voudra, excepté une marque d'assentiment.

Reconnaissant qu'ils prodiguent leur éloquence en pure perte, les commissaires commencent à accomplir leur triste mission.

Ai-je dit qu'ils avaient pris la précaution d'amener un serurier, et que le sieur Rossignol, qui cumule les fonctions de policier avec celles de représentant de M. Ménage, les guidait à travers le dédale des corridors, avec la sûreté d'un homme qui connaît les lieux pour les avoir souvent encombrés de sa peu gracieuse présence ?

De même qu'elles ont refusé de donner leurs noms, les Petites-Sœurs refusent de donner leurs clefs, et les inquisiteurs sont dans la nécessité de forcer ou d'enfoncer trois ou quatre cents portes de chambres, placards, armoires, tiroirs, etc.

A midi, le couvent ressemblait à un appartement parisien qui a reçu la visite des chevaliers de la pince-monseigneur.

Ce ne sont partout que papiers, livres, objets les plus variés, jetés pêle-mêle sur les parquets, renversés sur les étagères,

abandonnés dans les corridors. Les Petites-Sœurs qui poussent l'amour de l'ordre jusqu'à la minutie s'exclament, moitié souriantes, moitié navrées, devant le chaos de leurs armoires et la confusion inexprimable de leurs tiroirs.

Et pourquoi cette invasion de vandales ? Pour connaître les noms de ces Petites-Sœurs qui se dévouent au soin des malades avec un si admirable dévouement.

Et il y a des gens qui persistent à prétendre que nous sommes le peuple le plus spirituel de la terre !

(*La Croix*, 5 déc.)

A. JANNE.

VISITES PASTORALES DE MGR PLESSIS

JOURNAL DE LA MISSION DE 1815

CHAPITRE QUATRIÈME

(*Suite.*)

Ces religieuses, sur la demande de M. Kohlman, administrateur du diocèse pendant la vacance du siège épiscopal, avaient été envoyées des Ursulines de Cork, pour fonder à New-York un établissement de leur ordre. Elles s'y étaient rendues vers la fin de 1811. On leur avait annoncé une maison toute prête à les recevoir ; mais cette maison n'était point encore acquise, et pour les en rendre propriétaires, on ne leur demandait pas moins de 12,000 piastres. Elles trouvèrent néanmoins les moyens de se l'approprier et y ouvrirent une école qui fut très recherchée, mais par qui ? — par des demoiselles la plupart protestantes, qui par conséquent ne donnaient nulle espérance de la propagation de la communauté. Il se serait présenté des filles catholiques au noviciat. Mais ces filles étaient pauvres, et les religieuses, réfléchissant trop sur leur propre pauvreté, exigèrent des dots qu'il n'était pas possible de trouver. C'était mal s'y prendre. Le premier objet devait être de s'associer des sujets. L'école donnait assez pour recevoir six religieuses au lieu de trois ; le reste serait venu par la suite. Les bonnes Ursulines raisonnèrent différemment, et se croyant, après trois ans de séjour dans cet endroit, sans espérance d'avoir des novices, parce qu'il ne s'en présentait que de pauvres, elles écrivirent à leur communauté et à leur évêque, l'automne dernier, que leur ministère se réduisait purement à être maîtresses d'écoles et non religieuses, qu'il n'y avait nulle apparence que les choses

s'améliorassent, et qu'elles désiraient rentrer dans leur ancien monastère et reprendre leurs observances régulières trop longtemps interrompues. Cette requête exprimait des motifs si louables, qu'on ne manqua pas de la bien accueillir. Elles reçurent, le printemps dernier, de leur couvent et de l'évêque de Cork (le docteur Moylan mort depuis ce temps), ordre de regagner leur patrie, et s'embarquèrent en conséquence avec le reste des Trappistes sur un vaisseau qui devait les y conduire en droiture, laissant le diocèse de New-York privé d'institutrices qui auraient pu lui devenir extrêmement précieuses pour les personnes de leur sexe, en même temps que le départ des Trappistes le privait de la dernière ressource qui lui était restée pour l'éducation des garçons. Mais qu'arriva-t-il ? — que ce vaisseau, en partant de New-York, fut retenu par un officier britannique pour être employé comme transport pour traverser des troupes anglaises du Canada en Europe, où on se hâtait de les réunir, afin de les opposer aux nouvelles entreprises de Bonaparte sorti de l'isle d'Elbe, comme l'on sait, et menaçant le continent de nouveaux troubles. Ainsi ce vaisseau, au lieu de faire voile pour l'Irlande, aborda à Halifax, vers la mi-juin, y débarqua ses passagers et fit route pour Québec.

Religieux et religieuses, tout vécut aux frais de M. Burke jusqu'à une meilleure occasion pour traverser l'Atlantique.

Des jeunes demoiselles catholiques d'Halifax étaient sur le point d'aller aux Ursulines, de Québec prendre leur éducation. Leurs parents, tous irlandais voyant des Ursulines irlandaises sur le point de partir pour l'Irlande, ne songèrent plus qu'à envoyer leurs enfants du même côté. Il fut donc arrêté que M. Burke et les trois religieuses, et les six jeunes demoiselles, et un ou deux jeunes garçons, qu'on envoyait faire leurs études chez les Jésuites de Stone-House en Angleterre, passeraient tous sur un même vaisseau et que les Trappistes s'embarqueraient sur un autre.

Le jour fut pris pour le départ de ceux-ci, au commencement de juillet. Ils se rendaient à bord. Leur chef (le P. Vincent) ayant quelque chose à faire dans la ville, se fit mettre à terre pour une heure ou deux. Pendant qu'il y était, le temps vint d'appareiller, le capitaine mit à la voile et le P. Vincent se trouva séparé de ses frères et obligé de rester à Halifax, où il est

encore, se prêtant de bonne grâce aux fonctions du ministère et édifiant par sa conversation. Son accident procura à l'évêque de Québec le plaisir de le voir. Il rencontra avec le même plaisir les trois Ursulines qui ne s'embarquèrent avec M. Burke et le reste de leur compagnie que deux jours après son arrivée. Elles étaient en robe noire, coiffées d'un chapeau de même couleur, duquel pendait un voile qu'elles pouvaient abattre ou relever au besoin, comme les dames qui portent le deuil. Rien de plus édifiant que ces trois jeunes filles. La douceur, la piété, la modestie, la patience, sont des qualités qui se manifestent malgré elles dans toutes leurs conversations.

15 juillet. — Dès le lendemain de son arrivée, l'évêque de Québec s'empressa de rendre ses devoirs au lieutenant-gouverneur Sir John Sherbrooke, à l'amiral Griffiths et au commissaire de la marine. L'amiral apprenant qu'il se proposait de visiter les deux missions de Chezzetcook et de Prospect, lui offrit obligeamment de l'y faire conduire par une voiture de la marine. Cette offre fut acceptée, et les deux voyages exécutés dans les semaines suivantes, comme on le verra ci-après. Le gouverneur ne le céda pas en honnêteté à l'amiral et fit à l'évêque mille offres de services, qui se réalisèrent dans l'empressement qu'il mit à faire rendre à un certain nombre d'Acadiens de Chezzetcook une étendue de terre de 5000 acres dont ils paraissaient avoir été dépossédés injustement. Une simple note du prélat mise sous les yeux de l'estimable gouverneur suffit pour leur obtenir un *grant* ou titre de concession de ce terrain, après lequel ils couraient depuis quatre à cinq ans, sans pouvoir l'obtenir, quoiqu'ils justifiassent avoir déboursé £ 50, pour cet objet auprès des différents officiers du gouvernement.

Par un respect assez mal entendu pour l'église anglicane, les catholiques, se conformant en cela aux sectaires, n'avaient jamais osé sonner la cloche de leur chapelle, le dimanche, avant 10 h. du matin, parce que c'est seulement à cette heure que l'église anglicane sonne les siennes. L'évêque n'eut que deux mots à dire là-dessus au gouverneur, et l'église catholique fut affranchie de cette servitude pour l'avenir.

(A suivre.)